

DELIBERATIONS
Réunion du Conseil Municipal
Du 22 mars 2016

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2016

L'An deux Mil seize

le 22 mars à 18 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de SAVIGNY L'EVESCAULT (Vienne), dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy ANDRAULT, Maire.

PRESENTS : ARCHAMBAULT Evelyne, BOIS Monique, BONNET-BEAUVAIS Nadine , DUMAGNIER Nathalie, GIROD Pierre-Eric, GUYONNET Patricia, MARNAY Bernadette, RENOUX Claudie, ANDRAULT Guy, LOISEAU Frédéric, PALAU François, PERRIN Romain

EXCUSES : CHENU Vincent, GUERET Laurent

PROCURATIONS : Laurent à PALAU François

ABSENTS : BERTHO Alain

Madame DUMAGNIER Nathalie est désignée comme secrétaire.

1. APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le CONSEIL MUNICIPAL, réuni sous la présidence de Monsieur PALAU François , doyen d'âge

- **VOTE** le compte administratif de l'exercice 2015 et
- **ARRETE** ainsi les comptes :

Budget assainissement

Dépenses			Recettes		
Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Investissement					
287 740,00	6 876,33	277 463,00	287 740,00	277 990,14	9 748,00
Fonctionnement					
57 797,00	53 878,07		57 797,00	52 003,14	
Résultat de clôture de l'exercice					
Investissement = 271 113,81			Fonctionnement = - 1 874,93		

Budget commune

Dépenses			Recettes		
Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Investissement					
848 640,00	464 821,09	201 981,73	848 600,00	356 257,03	162 832,00
Fonctionnement					
767 555,00	698 032,75		767 555,00	819 930,74	
Résultat de clôture de l'exercice					
Investissement = -108 564,06			Fonctionnement = 121 897,99		

Résultat global = 13 333,93

Résultat du vote : Suffrages exprimés= 12 / Pour =12 / Contre = 0 / Abstention = 0

2. APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015 DES RECEVEURS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame MICAUD Sonia.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'examen du CONSEIL MUNICIPAL.

Le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité les comptes de gestion 2015 de Madame MICAUD Sonia après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées.

3. AFFECTATION RESULTATS 2015

Budget commune

Le CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération en date du 22 mars 2016 approuvant le compte administratif 2015 et le compte de gestion 2015 ;

A l'unanimité,

- **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

- **Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015
- **Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	111 967,10€
- un excédent reporté de	9 930,89 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de **121 897,99 €**

- un déficit d'investissement de	108 564,06 €
- un déficit des restes à réaliser de	39 657,25 €

Soit un besoin de financement de **148 221,31 €**

DECIDE :

- D'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 s'élevant à **121 897,99 €** comme suit :
 - ✓ en réserve compte 1068 : **121 897,99 €**
- De reprendre ce résultat dans le budget primitif 2016

4. DIVERS

1- Demande raccordement à l'égoût

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de raccordement de tout à l'égoût en date du 8 mars 2016, de Monsieur et Madame LAPLANCHE, domiciliés 10 chemin de Morthemmer.

2- Matériels de voirie à prévoir

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il est désormais interdit à la commune d'utiliser des produits phytosanitaires. Il sera donc nécessaire de prévoir l'achat de matériels en 2016 pour l'entretien des espaces et voiries.

Une étude de plan de désherbage pourra être faite pour permettre une aide financière à cet achat.

La séance est levée à 19h40.